

ENVIRONNEMENT / SÉCURITÉ

BP

AGENT TECHNIQUE DE
PRÉVENTION ET DE
SÉCURITÉ

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire de ce BP est formé à la fois à la prévention des risques et à l'intervention en cas de sinistre. L'agent technique répertorie les risques propres à l'entreprise, les analyse et propose des moyens pour les prévenir. Il apprécie l'adéquation des matériels mis à sa disposition avec les risques identifiés.

Il sait traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance (sur un site ou dans le cadre d'une centrale de télésurveillance). Lors d'une intervention, il choisit les moyens matériels et humains à engager selon la nature du sinistre. Il sait définir les limites de l'action à mener. Il est à même d'évaluer s'il y a lieu de faire appel à des services techniques d'assistance.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Savoir garder son calme.
- Être vigilant, attentif au moindre détail.
- Connaître les matériels d'alarme et de surveillance.
- Maîtriser les bases du secourisme.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Entreprises de surveillance.
- Gardiennage.
- Services internes de sécurité.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un CAP Agent de prévention et sécurité, ou expérience de 5 ans, avoir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 1 à 2 semaines par mois en centre de formation. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Jean Rostand - 16000 Angoulême

Tel : 05.45.97.45.00

Contact : Laurence Grolleau - Animatrice pédagogique
Laurence.Grolleau@ac-poitiers.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

- Préparation aux concours de la sécurité publique.
- DUT Hygiène sécurité environnement.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 6138€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00%
- Taux d'insertion : 72,00%
- Taux de poursuite d'étude : 28,00%
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38227

Date d'enregistrement de la certification : 08/11/2023

